



LOT 0

Le lot 0 comporte des projets réalisés ou initiés pendant l'élaboration du PCDR, par la Commune, la CLDR ou leurs partenaires, et répondant à la stratégie de développement.

Le présent chapitre présente les projets selon les objectifs auxquels ils répondent principalement.



Objectif 1 - Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)

- Aménagements dans les écoles de la commune en matière d'énergie, de nouvelles technologies et d'infrastructures.
- Acquisition par le CPAS de la maison Mayérus à Fauvillers pour l'affecter à l'ILA, en 2017.
- Création d'un logement d'urgence à la maison Mayérus à Fauvillers, en 2019.
- Ouverture de la crèche communale « la Fée Clochette » en décembre 2018.
- Élargissement de la capacité d'accueil de la crèche communale à 21 enfants en 2020.
- Achat d'une camionnette par le CPAS (avec un sponsoring par les entreprises locales).
- Agrément du centre médical de la Basseille en tant que maison médicale en janvier 2018.

Projet de CLT à Fauvillers.

La Société de Logements Publics de la Haute Ardenne a acquis en 2017 un terrain dans le centre du village de Fauvillers (rue du Loup). L'objectif est d'y construire 2 logements en CLT (Community Land Trust¹) afin de faciliter l'accès à la propriété. Début 2021, la construction de 2 logements de 2 chambres chacun a commencé. Il est prévu de les vendre à prix coûtant (130.000€ chacun). Un « trust », sorte de coopérative à mettre en place obligatoirement dans le cadre du CLT, sera prévu entre les 2 futurs propriétaires fauvillersois. La condition unique pour être candidat est de l'acquérir comme logement principal.

¹ Un Community Land Trust est une asbl dont l'objectif est de permettre à des familles à bas ou moyens revenus de devenir propriétaires d'un logement en séparant la propriété du sol de celle du logement. En restant propriétaire du terrain, le CLT permet aux familles d'acheter seulement le bâtiment à un prix nettement plus abordable



Objectif 2 - S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants

- Recrutement en 2020 d'un employé communal chargé de la communication et l'animation culturelle.
- Organisation de cycles de conférences et d'événements culturels à la maison rurale la Ferme Simon.
- Aménagement d'un terrain multisports à Hollange, agrémenté d'un espace de convivialité et d'une plaine de jeux.
- Achat de matériel pour une mise à disposition des associations (tonnelles, verres réutilisables...)
- Nouveau hall des travaux intercommunal (avec Martelange) près du parc à conteneurs à Warnach

Convention 2020-2025 avec la Commune de Martelange pour l'accès au hall sportif de Martelange-Fauvillers.



Début 2020, la Commune de Fauvillers a adhéré au projet intercommunal d'extension du hall sportif de Martelange qui devient le hall des sports « Martelange-Fauvillers » au bénéfice des associations et habitants de Fauvillers qui pourront y accéder au même tarif que les Martelangeois(es).



Objectif 3 - Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

- Aménagement du cœur de Hollange
- Valorisation du cimetière à Tintange
- Restauration de la potale et du lavoir de Tintange
- Établissement d'un « recensement du petit patrimoine » dans le cadre de l'appel à projets du même nom
- Réfection du pont et valorisation du site de Romeldange, en partenariat avec la Commune luxembourgeoise de Rambrouch
- Entretien des bornes frontières, en collaboration avec le Grand-Duché de Luxembourg
- Réhabilitation du monument aux morts de Sainlez entre septembre et novembre 2020 grâce à un partenariat entre le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le centre des métiers du patrimoine de « La Paix Dieu » (AWaP) et la Commune

Commission patrimoine, composée de membres de la CLDR – elle dispose d'un budget communal annuel pour la restauration d'éléments.

La Commission patrimoine est active depuis la 1^{ère} ODR (création en 2016) et renouvelée en 2020 dans le cadre de cette deuxième ODR. Elle est composée de membres de la CLDR et dispose d'un budget communal annuel pour des actions en faveur du patrimoine (inventaire, restauration, communication...).



Objectif 4 - Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

- Mise en place d'une campagne de tests au glyphosate pour les riverains de terres agricoles.
- Informations dans le bulletin communal sur l'assainissement, la gestion des pollutions de l'eau.
- Pose de filets à canettes le long de la route N4-Tintange et au Dahl.
- Participation aux opérations WaPP, rivière propre, commune propre.
- Taxation des déchets au poids.
- Inscription à la Convention des Maires en 2017 et élaboration d'un PAED.
- Édition d'un bulletin communal consacré à l'énergie en 2017.
- Participation des écoles communales au Good Planet Challenge.
- Installation d'une chaudière au bois dans le nouveau hall des travaux (subside Pollec).
- Ouverture d'un parc éolien à Warnach – une des 5 éoliennes est citoyenne.
- Remplacement de l'éclairage public par du LED.

Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église de Fauvillers.

Ce projet s'inscrit dans la réflexion globale du Collège communal d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.



Début juin 2021, 57 panneaux photovoltaïques ont été installés par une entreprise sur le toit de l'église de Fauvillers afin d'alimenter la maison communale et le bâtiment du CPAS. Les travaux de préparation avaient été effectués par le service travaux. Ce nouveau dispositif va permettre de dégager une puissance de 330 watts par panneaux (4 à 5 fois la consommation d'un ménage moyen). La toiture de l'église exposée plein sud, sans ombre permettra ainsi d'améliorer le PEB du bâtiment public. Développement, marché public, mise en œuvre technique, ce projet aboutit fut développé de A à Z par les services communaux.



Objectif 5 - Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supra communal

- Création d'un groupe de covoiturage via Facebook
- Aménagement temporaire d'une zone de covoiturage à Warnach.
- Aménagement du tronçon du Ravel entre Martelange et Bastogne.
- Aménagement de trottoirs dans la traversée de Strainchamps.
- Création d'un arrêt TEC à Warnach pour la liaison express E69 Bastogne-Arlon.

Commission sécurité routière renouvelée

La Commission Sécurité routière, créée en 2014, a été mise en place lors du précédent PCDR ; elle dispose d'un budget communal annuel de 12 000€ pour planifier des aménagements et a déjà abouti à la mise en œuvre de différents projets : achat de radars, mise en place de

dispositifs de ralentissement, déplacement de panneaux... (Cf. annexes de la fiche projet du lot 1 « Résolution des problèmes de sécurité routière »). Elle permet aussi de relayer certaines demandes des citoyens comme les manquements, absences ou dégradations de certains panneaux de signalisation.

Elle a été renouvelée en 2020. Lors de l'élaboration de ce présent PCDR, une liste de points noirs a été dressée ainsi que sa cartographie associée. La Commission planifiera l'aménagement de ces endroits problématiques (Cf. annexes de la fiche projet du lot 1 « Résolution des problèmes de sécurité routière »).



Objectif 6 - Soutenir une économie circulaire locale et les circuits courts

- Mise en place d'un Groupe d'Achat Commun.
- Cantines bio dans les écoles communales
- Création d'une commission agricole – organisation de conférences.

Participation communale au hall relais agricole de Bastogne

La Commune a signé une Convention pluricommunale avec les Communes de Bastogne, Bertogne, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre pour la construction d'un hall relais agricole situé à Bastogne. Il comprendra une cuisine pour les collectivités, un atelier de transformation de la viande, un atelier de transformation du lait, ainsi qu'un espace de vente directe des produits artisanaux auprès des particuliers. L'ouverture de l'infrastructure est attendue à l'automne 2022.

La Commune de Fauvillers a intégré deux projets subsidiés dans le cadre de l'appel à projets « Relocalisons l'alimentation » dont un est lié au hall relais agricole, visant à assurer l'utilisation de produits locaux dans la conception des repas de la cuisine collective, ainsi que la mise en avant des produits qui seront transformés à Bastogne dans les ateliers de valorisation (viande, transformation du lait).

Aménagement du domaine de Oisefagne

Il s'agit du site d'interprétation de la nature en cours de développement à Oisefagne entre les villages de Fauvillers et Hotte. En 2020, la création d'une promenade d'interprétation de la nature ponctuée de postes d'observation, de modules didactiques autour des métiers de la forêt, d'un espace de convivialité et d'une plaine de jeu a été concrétisée. Ce 1^{er} volet sera inauguré en 2021.

